

Lorsque la Fête-Dieu coïncidait avec celle de la nativité de saint Jean-Baptiste, l'église de Lyon avait un jubilé. La fête de Pâques, en 1734, tombait au 18 avril ; mais comme ce devait être le jour de la pleine lune, dans lequel les Juifs célèbrent la pâque, et que les chrétiens ne pouvaient pas avoir l'air de judaïser, le pape Clément XII renvoya le jour de Pâques au dimanche suivant, 28 avril. Par suite de ce changement, les deux fêtes susdites se rencontrèrent le même jour. Le premier jubilé eut lieu en 1451, le second en 1546, le troisième en 1666, le quatrième en 1734, et le cinquième se célébrera en 1886. Deux autres églises, dans le monde chrétien, avaient le privilège d'un jubilé : celle du Puy, chaque fois que la fête de l'Annonciation se trouvait le Vendredi-Saint, et celle de Saint-Jacques-de-Compostelle, lorsque la fête de son patron tombait un dimanche. Le premier jubilé ne durait qu'un jour, et le second l'année entière, afin probablement de donner aux nombreux pèlerins le temps de le gagner.

Dans cette année 1734, le jour de la Passion se trouva donc le 23 avril, fête de saint Georges ; le jour de Pâques le 25 avril, fête de saint Marc, et la fête-Dieu le 24 juin, fête de saint Jean. Cette succession de dates donna naissance au quatrain suivant, qui doit nous paraître un peu naïf :

Quand Georges Dieu crucifiera,
 Quand Marc le ressuscitera,
 Et lorsque Jean le portera,
 Grand jubilé dans Lyon sera.

(Instruction sur le jubilé de l'église primatiale de Lyon. 1734) (1).

(1) Cette instruction sur le jubilé est attribuée au P. Colonia, né à Aix, le 26 août 1660, mort à Lyon, le 12 septembre 1741.